

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROC : 02.96.88.09.28

Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Infirmier du Cap

1, Rue du Freschet,

09.62.68.61.38.

- Pléhérel bourg :

C.BLANCHETEAU, D. HERVE,

F. URIEN

02.96.41.59.94

- Pléhérel Plage :

M. BRETON et S. DENOUAL

02.96.41.55.79

Numéros d'urgence :

- danger immédiat : 17

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres, transport de

corps 24/24h, chambre funéraire

Entreprise GUILLEMETTE :

02.96.41.30.21 ou

06.88.31.56.04

Ambulances du littoral :

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi (TPMR : mobilité

réduite) 06.16.97.53.06

Services Urgence :

POMPIERS (le 18),

(Portable le 112)

SAMU (le 15 - POLICE (le 17)

PHARMACIE de garde (32 37)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)

- En mer : radio VHF : canal 16

demandez le cross.

Décès : - Monsieur Pierre LENOT,
décédé le 31 mai 2023 à Dinan à
l'âge de 83 ans.

- Monsieur Maurice TEXIER, décé-
dé le 1 juin 2023 à Dinan à l'âge
de 89 ans.

La municipalité présente ses
sincères condoléances aux
familles.

**Coupures de courant pour
travaux d'élagage le 29 juin
de 14 à 16h :** Rue du Cap, Place
de la Libération et Rue du Gros
Moulin .

N°76

JEUDI 8 JUN 2023

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Siège social : Mairie de Plévenon.

☎02.96.41.43.06.

Mail :

mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et

14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 1er juin : Le compte-rendu est affiché en mairie.

Surveillance des plages : La surveillance sera assurée du 17/06 au
15/09/2023.

Réglementation de la circulation par arrêté temporaire : jusqu'au
24/11/23 inclus du Vieux-Bourg de Fréhel à Plévenon et de Sainte-Aide à
Trécelin. Arrêté affiché en mairie.

Agence postale de Plévenon - Les journées tablettes ardoiz :
Démonstration de la tablette ardoiz du 23/06 dans votre agence postale de
Plévenon : il reste quelques places. Pensez à vous inscrire!

Offre La Poste Mobile : Exceptionnel!! Jusqu'à 5 mois offerts sur le
forfait Sim 60 Go sans engagement après achat d'un kit Sim valable
jusqu'au 10/06/2023 dans votre agence postale.

Bricolage et jardinage : L'utilisation d'appareils est réglementée pour les
particuliers par arrêté préfectoral en raison du bruit qu'ils génèrent, merci
de respecter les horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de
13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches
et jours fériés de 10h à 12h.

Obligation débroussaillage : Outre des considérations esthétiques ou
sécuritaires, le débroussaillage de votre terrain est avant tout une
obligation légale.

Un jardin mal entretenu ou délaissé pourrait nuire à l'harmonie visuelle du
quartier et même **porter atteinte aux jardins qui sont aux abords du
votre.**

Afin de limiter les risques de conflits de voisinage, il est donc préférable de
s'acquitter de la tâche sérieusement.

Les terrains sur lesquels la végétation est livrée à elle-même peuvent, à
terme, présenter un nombre de risques non négligeables. Effectivement,
outre les **chutes** en tous genres et les **invasions d'animaux nuisibles**,
les broussailles sont d'excellents conducteurs en cas d'**incendie**. C'est
pourquoi il est impératif de procéder régulièrement (au moins une fois par
an) au débroussaillage de votre terrain.

Les obligations d'entretien présentes aux [articles L322-3 et suivants du](#)

[Code Forestier](#) sont établies **en fonction du lieu, de l'étendue ou**

encore de **la nature du terrain**. On retrouve notamment une obligation
de débroussaillage pour les terrains situés : dans les zones situées à moins
de 200 mètres de bois, parcs naturels ou forêts, dans les zones urbaines et
aux abords d'une construction ou d'un chemin de passage. Plus d'infos sur
le site feux-foret.gouv.fr

L'arrêté du 25 avril 2023 fixant diverses mesures de prévention contre les
incendies de forêts et de landes et réglementant l'usage du feu pour le
brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes
d'Armor est disponible sur le site www.cotes-darmor.gouv.fr ou consultable
à l'accueil de la mairie.

Déchèterie de Matignon : Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h30.

SYNDICAT MIXTE GRAND SITE CAP D'ERQUY— CAP FRÉHEL

«Fortunes de mer, fortunes de terre», une balade contée avec Ludovic Soulipan, samedi 24 juin à 14h30. Chemins de vie, de mémoires et d'imaginaires, de contes et de récits. «Fortunes de mer, fortunes de terre», est un voyage extraordinaire dans le temps et dans l'espace. Une balade de 2h à partir de 8 ans. Tarifs : adultes 7€ - enfants/tarifs réduits 5€. Départ pour 2h, au port d'Erquy, au pied de l'escalier de la liaison Port-Cap. Informations et réservation au 02.96.41.50.83.

DINAN CAP FRÉHEL TOURISME

Bureau d'information touristique de Plévenon : Ouvert à partir du 2 juin 2023 :

- Les mardis, mercredis et vendredis : 9h30 - 12h30.

DINAN AGGLOMERATION

Circuit navettes estivales gratuites du 3 juillet au 3 septembre 2023 :

Circuit 1 Dinan ↔ Sables D'or Les Pins		
Les mardis, jeudis, samedis, et dimanches		
Dinan Gare	10h00	17h30
Corseul Centre	10h15	17h45
Plancoët Gare	10h25	17h55
Matignon Centre	10h40	18h10
Plévenon Centre	10h55	18h25
Cap Fréhel	11h00	18h30
Sables d'Or les Pins	11h15	18h45

Circuit 1 Sables D'or Les Pins ↔ Dinan		
Les mardis, jeudis, samedis, et dimanches		
Sables d'Or les Pins	11h25	18h50
Cap Fréhel	11h40	19h05
Plévenon Centre	11h45	19h10
Matignon Centre	12h00	19h25
Plancoët Gare	12h15	19h40
Corseul Centre	12h25	19h50
Dinan Gare	12h40	20h05

Goudronnage 2023 : Du 19 au 23 juin sur le secteur de Plévenon.

S.P.A.N.C. Information : A partir du mois de juin 2023, Dinan Agglomération réalisera par le Service Public d'Assainissement Non Collectif des contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement individuels sur votre commune conformément à la réglementation. Cette mission est assurée par le prestataire de service missionné par Dinan Agglomération -TPAE, 5 rue J. Frimot 29800 Landerneau - contact 02.98.83.75.12 - mail ctrl@tpae.fr. - Site www.tpae.fr. Les propriétaires concernés recevront prochainement un courrier leur proposant un rendez-vous. Les services de Dinan Agglomération et TPAE restent disponibles pour tous renseignements et report de rendez-vous si nécessaire.

France SERVICES

Nouveaux horaires :

- Mairie de Matignon :

Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h00—13h00

Vendredi : 13h30 - 17h30

- Mairie de Saint-Cast Le Guildo :

Lundi : 9h00/12h00-14h00/17h00

Jeudi : 9h00/12h00 -14h00/17h00

Prenez rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr ou contactez la mairie de Matignon au 02.96.41.24.40 ou la mairie de Saint-Cast au 02.96.41.80.18.

Pour rappel : Déclaration d'occupation pour les propriétaires d'un bien immobilier pour 2023 : date limite le 30 juin inclus.

AGENCE REGIONALE DE SANTE BRETAGNE

Lutte contre le moustique tigre : Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère... Coupez l'eau aux moustiques tigres! Et passez le message à vos voisins... Plus d'infos sur le site www.bretagne.ars.santé.fr

CONSEIL DÉPARTEMENT CÔTES D'ARMOR

Déviations : DU 9 au 12 août 2023 inclus, la circulation des véhicules sera interdite sur la D117, commune de Plévenon, pendant l'organisation de la Fête Médiévale du Fort Lalatte de 8h à 20h. Maintien de la circulation pour les véhicules de secours, quand la situation le permet. Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules en déplacement en transit et de proximité. Lorsque les deux parkings seront pleins, les usagers de la RD 117 seront orientés par la rue de la Pointe de Rohain. Une signalisation réglementaire sera mise en place par l'organisateur. L'arrêté temporaire ainsi qu'un plan de situation sont affichés en mairie.

RÉGION BRETAGNE

Tarifification accessible et solidaire de la restauration et de l'hébergement : Depuis la rentrée 2022, pour plus de solidarité entre les lycées et les familles et pour favoriser le bien-manger, la Région Bretagne propose une tarification accessible et solidaire pour la restauration et l'hébergement dans les lycées publics bretons. Ainsi, une grille de 6 tarifs harmonisés, basée sur les ressources financières des foyers, a été définie. En prenant en charge 43 à 66% du coût d'un repas affiché à 8€, la Région propose un repas complet et équilibré à partir de 2.70€ aux familles.

Toutes les familles dont l'un des enfants est lycéen.ne, apprenti.e ou étudiant.e dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton sont concernées par cette inscription. Il est indispensable de s'inscrire chaque année en ligne pour bénéficier des tarifs. Sans inscription de la part des familles, c'est le tarif maximum qui sera appliqué. **Attention, l'inscription à la tarification ne dispense pas les familles de l'inscription à la restauration et/ou à l'hébergement auprès de leur lycée.**

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur la page [Tarification régionale](#).

Notre Centre de Relations Usagers est disponible :

- par téléphone au 02.23.20.60.00 de 9h à 18h du lundi au vendredi
- Par mail à l'adresse : tarification.lycee@bretagne.bzh

Transport scolaire BreizhGo : Renseignements et inscription en ligne sur breizhgo.bzh jusqu'au 17 juillet. Au-delà, une majoration de 30€ sera appliquée pour inscription tardive – accessible 7 jours/7 – 24h/24 ou du lundi au samedi de 8h à 20h au 02.99.300.300 (Prix d'un appel local).

COMMERCE

La boutique Hangar du marin à Plévenon : Ouverte du mardi au samedi 10h-12h30 / 14h30-19h. Boutique fermée lundi et dimanche en ce début de saison ainsi que les 14 juillet et 15 août.

Boucherie Dalibot : Ouverte du lundi au samedi 8h-13h / 15h30-19h et le dimanche 8h-13h. Fermée le mercredi.

Boulangerie Aux Délices des Caps : Ouverte du lundi au samedi 7h30-13h / 16h-19h et le dimanche de 7h30-13h. Fermée le mercredi.

Ferme du Buisson : La ferme vous informe que sa prochaine vente de bœuf certifié bio, aura lieu le 6 juillet. (Dernière de l'été). Inscription avant le 30 juin. Colis de 10, 12, 15 ou 20 kg. Assortiment de tous les morceaux mis sous vide. Possibilité de steaks hachés, vrac, saucisses ou merguez spécial barbecue. Informations et réservation au 06 81 29 24 29 ou remyrault@orange.fr

ASSOCIATIONS

Les P'tits Potes : - Remise des prix du concours de nouvelles le 11 juin à 15h30 à l'école de Plévenon. - Oyez, Oyez, braves gens... Les félipous reviennent. En avant, égayons nos rues!!! Inscriptions et renseignements : Martine Boulanger 06.81.35.37.6., Daniel HUON 02.96.83.83.37. ainsi que par mail à lesptitpotes22@gmail.com

Vide-greniers et Puces Marines : Le dimanche 9 juillet de 8h à 17h sur le parking de la salle des fêtes de Plévenon. Restauration et buvette sur place. Renseignements sur brocabrac.fr, par mail : comitedesfetes@gmail.com ou par tél. au 06.24.30.58.18. Organisation : Comité des fêtes et Association des Plaisanciers de Plévenon.

Les Notes d'Émeraude : Seconde édition du stage Gospel / Variété sous la direction de Mark Sweeting du 19 au 27 août à Plévenon. Coût pour 8 jours : 150 €. Deux concerts clôtureront cette semaine : le 26 août à Plévenon et le 27 août à Ploubalay. Inscriptions et renseignements au 06.03.02.19.05.

Visite du jardin de KERLOUIS : Visite libre de 14h à 18h les dimanches et jours fériés jusqu'au 25 juin 2023. Tarif : 7 €. Adresse : Malavenir à Plévenon.

Destins d'Irlande, Chansons contées au pays des Fushias : RDV le 16 juin à 20h30, salle des fêtes de Fréhel. Un bel hommage au peuple irlandais rendu par Florence MOREAU, chanteuse, conteuse

ASSOCIATIONS (suite)

et percussionniste à la voix cuivrée et Frédéric BOULEY, violoniste, adepte de tin whistle et expert en musique celtique doté d'un bon sens de l'humour ! Préparez-vous au voyage ! 8€/personne (gratuit pour les - 12 ans) - buvette - pas de réservation. Organisé par le Comité de Jumelage du Pays de Fréhel.

Amicale laïque de l'école de Fréhel-Plévenon : Organise la kermesse de l'école de Fréhel le 30 juin dès 19h. Spectacle des élèves, grillages, restauration, buvette, stands, jeux (château gonflable, pêche à la ligne...), tombola avec de nombreux lots (entrées à Cobac Parc, Aquamalo, grand Aquarium, zoo, cinéma, initiation surf et de nombreux lots de nos commerçants locaux...). Venez nombreux!


Fête de la musique : Le 23 juin à partir de 19h - Place de l'Eglise à Plurien. Le bourg piétonnier accueillera une scène musicale avec de nombreuses nouveautés. Des chanteurs, musiciens et danseurs présenteront des prestations très variées, entrecoupées d'un concours de chants sur inscription et d'un karaoké ouvert à tous. Un jury rendra son verdict à l'issue des prestations des concurrents inscrits et le public décernera par vote son coup de cœur. Les vainqueurs du concours recevront en prix : un enregistrement en studio. Un tirage au sort des billets de vote du public permettra à chacun de saisir sa chance! Pour clore la soirée, une ambiance disco fera danser petits et grands! Les terrasses des commerçants seront ouvertes avec bars et restauration. Entrée gratuite. Inscription des chanteurs au 06.37.31.87.56 ou au 06.64.83.15.65.

Expositions : - Dans le cadre de ses activités d'animation, l'EHPAD des blés d'or de Fréhel accueille du 5 juin au 7 juillet une nouvelle exposition de peinture (acryliques, huiles et aquarelles) proposée par Françoise Dallier, artiste amateur intitulée «Emotions du moment». - L'association de peinture «Le Chevalet» de Plurien fête ses 30 ans ! Elle met à l'honneur Plurien qui a permis à l'association de perdurer par un «regard d'artistes» et vous baladera dans Plurien et ses alentours. Un artiste sculpteur, «Pierrot», proposera ses œuvres qui accompagneront les peintures exposées. Le dimanche après-midi sera ponctué d'interludes musicaux réalisés par Chris et Dom (guitare et chants). Le samedi et dimanche après-midi, nous proposerons des activités artistiques : peinture sur différents supports, initiation à l'aquarelle et au pastel, création de pantins... Une tombola proposera des œuvres à gagner. L'exposition se déroulera du 22 au 25 juin inclus à la salle polyvalente de Plurien. Ouverture : 10h-12h et 14h-18h.

Club La Joie De Vivre : Organise un loto le 16 juin 2023 à 14h à Saint-Potan. 2€50 le carton – 15€ les 7 cartons - De nombreux lots à gagner (bons d'achats de 20€ à 400€). Ouverture des portes à 11h45. Sandwichs, buvette, café, chocolat. Contact : 06.76.59.18.11 ou 06.33.97.68.18.

Exposition gratuite à la Roche-Jagu : Jusqu'au 1er octobre - Retrouvez la programmation estivale sur le site <https://larochejagu.fr/>

Espaces femmes : Ateliers du mois de juin (sur adhésion et inscription) :

	Sophrologie	les mardis 13/20/27	14h00-15h15
	Un point c'est tout	les jeudis 8/29	14h30-17h00
	Linogravure	le lundi 12	14h30-17h00
	Victimes de violences conjugales/sexuelles 02.96.85.60.02 ou 07.60.51.79.53 (ligne directe) - 02.96.85.60.01 (standard). Possibilité d'accueil des mineur.e.s., accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans RDV		
	lundi/mardi/jeudi : 9h-17h30. Horaires d'ouverture de l'accueil : lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h30		

CDIFF (Centre d'Information et des Droits des Femmes et des Familles) : Sur RDV au 02.96.78.47.82., le jeudi 22 de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Braderie : La boutique solidaire fait sa braderie le 26 juin de 9h30 à 17h à l'Espace Femmes à Dinan. Plus d'infos sur espacefemmes@steredenn.org ou au 02.96.85.60.01.

DIVERS

Emploi : - Auxiliaire de vie expérimentée propose ses services les lundi, mardi, jeudi et vendredi, en journée uniquement (aide à la toilette, aide aux repas, courses, ménage & repassage) – secteur Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, La Bouillie, Pléneuf Val-André, Hénanbihen – Chèque emploi service / CESU déductible des impôts. Tel. 06.43.07.09.16.

Recherche : - Recherche pour un bon salaire une personne pour le nettoyage d'une maison de vacances et la tonte du gazon. Temps de travail : environ 2 fois par mois (de mai à octobre) le samedi après-midi. Contact rlukanow@gmail.com. - Urgent ! Cherchons aide-ménagère (ménage et repassage) pour 3h/semaine minimum à Plurien – CESU. Nous contacter au 02.96.72.45.61 - Urgent : n'étant plus capable d'entretenir ma grande maison seule, je souhaite engager une personne attentive et de confiance pour m'y aider. 6h/semaine. Tel. 06.09.48.20.42.

Mission locale du Pays de Dinan : - Atelier d'écriture, le 9 juin à 14h. Mission intérim, le 15 juin à 9h30. Traveling, le 15 juin à 14h. Coaching, le 20 juin à 14h30. Atelier CV, le 21 juin de 9h30 à 16h. Politiqué, le 22 juin à 9h30. Confiance en soi, le 23 et 30 juin à 14h. Journée Ecolocal'tour, le 28 juin de 9h30 à 16h30. - Mais aussi... Permanences à la Mission locale : Armée de Terre, les 14 et 28 juin de 10h à 15h30. Marine, le 14 juin de 10h à 15h30.

A vendre : Meuble escalier style colonial H : 2.03 m, L : 1.86 m, P : 0.55 m. Ouverture : tiroirs et portes doubles faces. 1 valet style colonial massif H : 1.31 m, L : 0.64 m, P : 0.30 m. Armoire penderie 2 portes persiennes style colonial H : 2.03 m, L : 1.11 m, P : 0.60 m. Bureau couleur clair sur roulette H : 0.81 m, L : 1.00 m, P : 0.60 m. Possibilité photos. Table de salle de bain en marbre ancienne. Prix à débattre. Contact : 06.83.41.70.92.